

Le 5 janvier 2024

PAR COURRIEL

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)

Édifice Jean-Lesage

20^e étage

75, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0465

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 20 novembre 2023 et visant à obtenir :

« j'aimerais savoir combien ont coûté, au cours de chacun des derniers exercices financiers (et pour les neuf premiers moins de 2023), la préparation, la mise en place et le suivi de l'initiative « Une Hydro » (y compris toutes les dépenses connexes). »

(Transcription intégrale)

Nous vous soulignons tout d'abord qu'Hydro-Québec s'est dotée d'un nouveau modèle organisationnel en début 2022 dans le but de réaliser la transition énergétique de manière optimale. Afin de nous accompagner dans la mise en place de la nouvelle organisation et de revoir certains processus clés à la lumière de celle-ci, des mandats ont été attribués à différents fournisseurs depuis 2022, pour une valeur totale de l'ordre de 2 M\$. Ces mandats nous ont permis d'aller chercher de l'expertise et de bonnes pratiques en lien avec les modèles organisationnels à privilégier. Cela a également permis à Hydro-Québec d'être accompagnée au niveau de la gestion du changement et des opérations terrain, afin de déployer la nouvelle organisation et de maximiser la collaboration et l'agilité.

Pour plus d'information sur cette nouvelle organisation, nous vous référons au communiqué de presse du 24 février 2022 accessible sur notre site Web : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1807/hydro-quebec-se-dote-dune-organisation-concue-pour-permettre-une-transition-energetique-optimale/>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.